

# Réunion publique du 12 mars 2020

## *textes des interventions*

### **De porte à porte**

#### **Le bilan de nos rencontres à domicile avec les Saillansons**

Pour la plupart d'entre nous, la remise de notre programme au domicile des Saillansons était une première expérience politique. Nous remercions les habitants de Saillans de nous avoir réservé un accueil bienveillant, ouvert, de nous avoir écoutés et donné des signes d'encouragement. Nous les avons déjà rencontrés en grand nombre dans le village, lors de nos réunions et le dimanche matin, mais cette forme de rencontre individuelle permet à ceux qui sont les plus éloignés de la vie communale, notamment pour des raisons de temps, d'âge ou de santé, de s'exprimer.

Ces brèves conversations, engagées sur un pas de porte sont révélatrices des préoccupations des Saillansons et nous avons souhaité en dresser un bilan rapide lors de cette réunion. Nous souhaitons également apporter des réponses aux questions qui nous ont été posées le plus souvent à l'occasion de ces rencontres.

#### **Sujets du quotidien ...**

Loin devant les questions sur le mode de gouvernance et sur la participation, ce sont avant tout des préoccupations et des attentes de la vie quotidienne qui ont été abordées par les habitants : ils déplorent le manque d'attractivité des points d'entrée du village, l'absence de fleurissement. La propreté est souvent évoquée, certains habitants souhaitant que les lieux d'implantation des containers poubelle soient réétudiés, ainsi que l'emplacement des composteurs dont les riverains se plaignent en raison des odeurs et des mouches. Viennent ensuite des remarques concernant les difficultés de stationnement en général, celles des forains le dimanche, et l'implantation de la maison médicale sans possibilité de parking. L'entretien de la voirie est souvent évoqué. La tranquillité publique est également une préoccupation forte et les nuisances sonores en soirée lors des fêtes font l'objet de nombreuses remarques

Certains Saillansons évoquent aussi leur relation avec les élus. Ils regrettent leur absence aux évènements heureux ou malheureux que la commune a traversés, à ceux qui ont été organisés par les associations. Cette présence physique hors des murs de la mairie fait partie des missions quotidiennes des élus, elle permet de développer la proximité et l'écoute. Cette thématique a été évoquée à la fois par des personnes âgées qui se déplacent peu, mais aussi par des habitants plus jeunes, accaparés par leurs activités professionnelles et familiales.

#### **A propos de l'intergénération**

Les seniors ont parlé de leur isolement, quelquefois de leur solitude. Ils souhaitent trouver de l'aide, de la solidarité et rencontrer plus souvent les élus. Ils ont évoqué leurs difficultés à se déplacer pour participer à certains évènements communaux comme le repas des anciens.

Ce besoin de mixité a été abordé par des Saillansons appartenant à d'autres tranches d'âges au sujet des évènements festifs organisés par la commune qui, pour certains, devraient systématiquement associer toutes les générations d'habitants.

Au-delà des questions relevant de la vie quotidienne et du vivre ensemble, nous avons eu des questions plus générales. Elles portaient sur notre mode de gouvernance, c'est-à-dire comment notre équipe allait travailler et ce qu'elle proposerait aux habitants pour participer à l'action communale, sur l'avenir du nouveau PLU qui vient d'être validé en conseil municipal et enfin sur notre rôle dans l'intercommunalité.

## **Comment allons-nous travailler ?**

### **Un esprit démocratique ...**

Nous aborderons notre mandat dans un esprit collectif et démocratique. Nous sommes une équipe, constituée à partir d'un collectif. Notre tête de liste, c'est-à-dire le maire et ses futurs adjoints, est issue d'un processus d'auto-détermination et de désignation. Nous allons donc continuer à travailler en équipe comme nous avons appris à le faire depuis plusieurs mois. C'est un fonctionnement qui est pour nous évident.

Ce travail collectif n'exclura pas les réunions dites du bureau municipal c'est-à-dire les réunions de travail entre le maire et ses adjoints. D'abord parce qu'il faut une force d'impulsion permettant d'avancer en profondeur sur tous les sujets. Ensuite parce que les décisions urgentes, sujets d'actualité et orientations du travail des services municipaux nécessitent cette réunion hebdomadaire, généralement en début de semaine. C'est le seul moyen d'avancer.

Une réunion de travail élargie, très courte, d'une heure, sera proposée à notre équipe chaque fin de semaine pour faire le point. Elle sera suivie d'une synthèse adressée à tous par mail afin de permettre à l'ensemble du conseil municipal un partage de l'information.

En tant qu'équipe, nous sommes également convaincus que la collégialité s'exprime aussi par le respect des droits des élus minoritaires. Ainsi, la synthèse hebdomadaire leur sera adressée. Nous veillerons également à ce que les documents de travail nécessaires à la préparation des conseils municipaux leur soient transmis dans les meilleurs délais, si possible au fil de l'eau, afin de respecter leur droit d'information et leur droit d'expression.

### **Suppression des comités de pilotage**

Notre équipe s'est interrogée sur l'intérêt de cette instance. Elle a fonctionné pendant toute la mandature et constitue à nouveau la clé de voute du système participatif proposé par les élus sortants.

Rappelons que les comités de pilotage avaient pour objet de se substituer aux réunions de travail des élus, la réunion du bureau notamment, maire et adjoints, jugée trop traditionnelle. C'est pourquoi le programme participatif de 2014 prévoyait un comité de pilotage par semaine. Dans les faits, on en recense 79, c'est-à-dire en moyenne un par mois, au fil de la mandature. Ce qui est nettement insuffisant pour faire avancer les décisions d'une équipe municipales et montre que le travail de pilotage s'est aussi déroulé hors comité de pilotage.

On peut rappeler également que, contrairement à la transparence, certains sujets, les plus délicats, ont été traités en comités de pilotage interne, c'est-à-dire non ouverts au public, sans ordre du jour et sans compte-rendu.

Dans les faits, ce n'est pas à proprement parler une instance participative. Certes, le public y est admis mais pas pour participer. Comme à la fin d'un conseil municipal, les habitants peuvent poser des questions. Toutefois, les habitants souhaitant exprimer leurs désaccords n'y ont pas été

accueillis avec l'écoute nécessaire. Ces interventions n'étaient pas consignées au compte-rendu des comités de pilotage, pas plus que dans ceux du conseil municipal qui ont manqué, les uns et les autres, de sincérité.

C'est aussi une instance qui a été largement boudée par les habitants tout au long de la mandature. Elle n'a pas connu le succès public escompté, très peu d'habitants y ont assisté, en moyenne 5 ou 6, toujours les mêmes, quelquefois moins. Sa valeur démocratique et participative est loin d'être démontrée. La collégialité, c'est-à-dire un vrai partage des décisions n'y était pas évident. Il n'y a pas eu de vrais débats avec égalité de parole et de poids de tous les élus sur la décision.

Pour toutes ces raisons, cette instance, ne sera pas maintenue. La préparation des délibérations du conseil municipal ne se fera plus par le biais d'un comité de pilotage mais au sein de commissions consultatives, ce qui permettra aux habitants d'y participer activement s'ils le souhaitent.

### **A la place... Des commissions consultatives en amont du conseil municipal**

La participation n'est pas une fin en soi mais une manière de partager le pouvoir politique avec les habitants. Cette idée n'est pas nouvelle. Dans son travail de réflexion, notre collectif a identifié rapidement des instances et des démarches participatives proposées par le Code Général des Collectivités Territoriales. Elles n'ont pas été mises en œuvre ou n'ont pas été suffisamment activées par l'équipe municipale actuelle. Pour nous, elles constituent un socle démocratique solide et il est important de commencer par là.

Pour un habitant, la manière la plus active de participer aux décisions communales sera d'être volontaire pour rejoindre une des commissions consultatives municipales. Nous en avons pour l'instant dénombré sept :

- la commission des finances,
- la commission urbanisme,
- la commission de l'économie/du Service Public et du tourisme,
- la commission du vivre ensemble et de la vie associative,
- la commission jeunesse,
- la commission écologie et générations futures
- la commission des solidarités et du social.

Les séances de travail seront ouvertes à tous les Saillansons.

Pour peu que les élus leur donnent de véritables compétences et tiennent compte de leurs prescriptions, ces commissions sont un outil formidable pour pérenniser la participation et partager l'exercice du pouvoir. Certaines communes en ont fait des instances de démocratie directe, transformant leur conseil municipal en simple chambre d'enregistrement. Cela nécessite qu'elles soient actives et écoutées par les élus. Ces commissions permanentes seront situées en amont du conseil municipal et des prises de décisions. Le recrutement des habitants se fera sur la base du volontariat. Elles seront animées par les élus, par les représentants des associations et, si nécessaire, des « experts » y participeront. Elles seront dotées d'un pouvoir d'auto-saisine et pourront également être saisies par les habitants à titre individuel ou collectif.

### **Les limites des groupes d'action projet ponctuels**

Depuis 2014, la participation a été centrée sur des groupes de travail appelés Groupes d'action Projet (GAP). Dans leur plus grande majorité, ils ont été créés à l'initiative des élus, et sur des thématiques ponctuelles. Ce mode unique de travail en groupe a débouché sur une participation

faible voire très faible des habitants, selon le sujet. Dans la grande majorité des cas aussi, les thématiques abordées étaient mineures voire inoffensives, et les grands projets réalisés dans la commune n'ont pas fait l'objet de groupes d'action projet. Les préconisations des habitants ont été rarement suivies d'effet significatif sur les décisions des élus. Les habitants qui ont participé et donné de leur temps à ces instances ont souvent regretté de n'avoir pas été informés en retour de la décision prise par les élus quant à leurs propositions. C'est surtout un mode collectif trop ponctuel qui ne permet pas de pérenniser la participation, de l'intégrer véritablement dans les rouages de la prise de décision. Pour ce qui nous concerne, nous intégrerons ce travail collectif dans celui des commissions permanentes.

### **Il faut être ouvert au plus grand nombre**

Au sein de notre collectif et à l'occasion du porte à porte, il y a déjà des habitants qui se sont manifestés par participer aux commissions consultatives. Mais il y a aussi un grand nombre d'habitants qui ne souhaitent pas s'investir autant. Nous voulons qu'ils sachent que nous considérons d'emblée leurs raisons comme légitimes. Manque de temps, manque d'envie, la décision de ne pas participer relève pour nous de la liberté individuelle et ne doit pas conduire à ostraciser certains et à mettre d'autres en avant.

Ceci étant posé, les élus n'ont pas une vision intégrale des problématiques communales et de l'intérêt général. C'est pourquoi il est important pour eux de solliciter l'avis des habitants. On peut même dire que, plus le projet est coûteux, plus il impacte le budget de la commune et plus l'avis des habitants est important. Cette logique n'a pas été mise en œuvre dans la mandature sortante puisque les élus n'ont pas sollicité les habitants sur les projets coûteux tels que la maison médicale, les services techniques municipaux où la rampe d'accès à la salle polyvalente et au bureau de poste.

Notre équipe souhaite mettre en avant la culture - et la pratique - de la réunion publique et du débat. Elle est essentielle sur des sujets d'intérêt général ou des sujets polémiques. Cette possibilité a été écartée pendant toute la mandature et elle a largement manqué à l'expression démocratique du village.

Nous insisterons une dernière fois sur la responsabilité politique dont un élu doit faire preuve, sur sa redevabilité envers les habitants. L'élu doit **rendre des comptes**. Cela n'a rien à voir avec la multitude d'informations que l'on trouve sur le site internet de la mairie. Nous souhaitons présenter des bilans chiffrés régulièrement, simplement, et permettre aux Saillansons d'intervenir et de poser des questions. Nous rappelons que les élus n'ont pas fait de bilan de fin de mandature alors que c'est un exercice politique quasiment incontournable.

### **Une spirale des actions communales et participatives : est-ce une façon de rendre des comptes ?**

Vous avez peut-être déjà vu ce drôle d'escargot appelé spirale des actions communales et participatives. Elle a été affichée lors de la cérémonie des vœux, elle est également accessible sur le site internet de la mairie et sur la lettre d'info.

Cette spirale ne va pas jusqu'à la fin de la mandature mais elle est censée en présenter une sorte de récapitulatif. Et, puisqu'il n'y a pas eu de bilan de mandature à proprement parler, il a bien fallu s'en contenter.

Tout d'abord, le titre de ce document est trompeur, spirale des actions communales et participatives. Il sous-entend que les actions recensées sont à la fois communales et participatives,

ce qui n'est pas le cas, la plupart d'entre elles ne sont pas participatives, et déjà l'on part sur un malentendu.

C'est un document d'une grande confusion ou sont reportés des éléments qui relèvent souvent de la simple gestion quotidienne d'une mairie, comme par exemple l'affichage sur les panneaux d'information, l'élaboration du budget municipal ou bien la vérification des comptes rendus ... D'autres sont de simples travaux d'entretien, des travaux de voirie, la taille des arbres, la réparation de l'horloge. On peut légitimement se poser cette question : était-il bien nécessaire de communiquer sur toutes ces tâches ? En revanche les travaux de menuiserie et de chauffage de la salle polyvalente y figurent bien mais pas leur montant, ce qui enlève de l'intérêt à cette information.

Si nous avons souhaité vous projeter ce tableau, c'est juste parce qu'il nous paraît symptomatique de ce désir frénétique de communiquer à tout prix, même sur des évidences, qui a marqué toute la mandature et qu'on a appelé « transparence ». Plutôt que de savoir qu'on a réparé l'horloge, les habitants auraient peut-être préféré connaître le coût des travaux de réfection de la salle polyvalente. Rendre des comptes aux habitants n'est pas les convier à un jeu de l'oie. Un simple tableau avec les coûts des grands projets et le montant des subventions aurait été plus utile et plus lisible. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à rendre des comptes régulièrement aux habitants sous une forme simple et en réunion publique.

### **Participer autrement ...**

Le travail en petit groupe et la faible participation des habitants nous ont conduits à penser qu'il fallait les solliciter d'une manière à la fois plus large et moins chronophage. Nous les solliciterons donc sur les projets structurants de la commune en utilisant les modes de participation proposés par le code général des collectivités territoriales parce qu'ils permettent la participation du plus grand nombre. Certaines démarches ne nécessitent même pas la présence physique des habitants : il peut s'agir d'enquêtes, de questionnaires. Nous pratiquerons également la concertation, un processus d'échange par réunions et par débats publics, qui permet d'orienter une décision future.

Nous souhaitons également mettre en œuvre dès la première année un budget participatif, c'est-à-dire allouer de l'argent à un projet proposé par les habitants, soit un projet en lien avec les solidarités, soit un projet en lien avec la biodiversité, le développement durable. C'est simple, concret, efficace et c'est un bon moyen de partage des décisions. Au-delà, nous utiliserons des modes de sollicitation plus directs qui sont la consultation et le référendum local.

### **Participer un peu, beaucoup, pas du tout ... Présentation de notre organigramme**

Nous proposons un organigramme permettant de répartir le travail entre élus et habitants largement simplifié, plus horizontal et moins chronophage, aussi bien pour les habitants que pour les élus. Il est adapté aux envies de chaque habitant : je veux participer un peu, beaucoup, pas du tout. Il permettra aux plus motivés de travailler dans des commissions permanentes et au moins motivés de donner un avis ponctuel.

### **Quels sont nos projets phares ?**

Comme nous l'avons expliqué lors de notre dernière réunion publique et dans notre programme, notre action se situera dans un principe de continuité des mandatures. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à reprendre les projets correspondants aux besoins urgents recensés lors des précédentes mandatures.

La mandature actuelle a construit des locaux pour les services techniques municipaux et une maison médicale. Nous ne reviendrons pas sur ces choix, même s'ils sont discutables. Elle n'a donc pas répondu aux besoins recensés avant 2014. Bien sûr les projets que nous devons porter sont nombreux et bien sûr ils sont coûteux. Nous aurions préféré, dans l'intérêt des habitants, que certains soient déjà réalisés, mais ce n'est pas le cas. Nous n'avons pas d'autre choix que de rechercher des subventions et de nous y atteler.

La création de la **maison de l'enfance**, c'est-à-dire la crèche. Ce projet est porté par l'intercommunalité et il est de la première urgence. A l'heure actuelle, seules 30 % des demandes de garde formulées par les parents sont satisfaites, et encore à temps partiel. Les crédits ont été votés par le conseil communautaire en décembre dernier, nous nous attacherons à la concrétisation rapide de ce projet qui est estimé à 1,4 millions d'euros. 25 enfants pourront être accueillis sur 275 m<sup>2</sup>. Le déménagement de la crèche permettra de dégager des locaux pour le restaurant scolaire et le forum. C'est aussi un dossier qui relève de l'intercommunalité.

Ensuite, la construction d'une salle des fêtes appelée aujourd'hui « **centre d'animation rural et maison des associations** ». Sa construction est prévue également depuis de nombreuses années et a été mise de côté après une consultation des habitants sur le lieu d'implantation. Ces travaux sont urgents compte-tenu de la vétusté de l'immeuble du Prieuré qui reçoit du public et n'est plus aux normes. En toute fin de mandature, le projet a fait l'objet d'un recensement des besoins et d'une étude CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). La première estimation des travaux est dans une fourchette de 2,2 millions d'euros à 3,3 millions d'euros HT. C'est un coût élevé qui, pour l'instant, n'est couvert qu'à 40% par les subventions. Nous considérons bien sûr que ce projet est prioritaire, mais nous ne sommes pas liés par l'approche actuelle du projet. Il nous paraît plus judicieux de mener de front une étude concernant à la fois l'implantation d'une salle des fêtes et la réfection de l'immeuble du Prieuré. Ces travaux de réfection permettront en effet de mettre des salles à la disposition des associations et de concevoir un projet de salle des fêtes moins coûteux.

Enfin, la rénovation du boulevard de l'Echo attend son tour depuis trois mandatures ...

### **Se projeter aussi dans l'avenir**

Malgré l'ampleur et le coût de ces projets prioritaires, nous avons également réfléchi à l'avenir et recensé d'autres projets qui devraient être mis en œuvre dans l'intérêt de la commune. La plupart de ces projets sont des lieux de vie, de rencontres ou d'activités dédiés aux jeunes, aux aidants, aux artistes et qui trouveront leur place soit dans le centre d'animation rurale soit dans la réhabilitation du Prieuré. Il peut aussi se présenter d'autres opportunités. D'autres projets sont de simples aménagements ou des embellissements que les Saillansons réclament, comme les points d'entrée du village ou la valorisation des bords de Drôme.

### **Quel avenir pour le PLU révisé ?**

Cette question nous a été posée lors de nos rencontres au domicile des habitants, mais aussi à l'occasion de la dernière réunion publique. Elle montre l'inquiétude de la population face à ce nouveau document d'urbanisme. Le PLU révisé vient d'être voté par le conseil municipal vendredi dernier.

« Que ferez-vous du PLU quand vous serez élus ? » est une question qui revient souvent. En tant qu'élus, nous allons travailler avec ce nouveau règlement qui s'insère dans l'ordonnancement juridique de la commune. Toutefois, nous rappelons qu'il comporte des points de fragilité juridique.

En particulier, le choix très contestable et contraire au code de l'urbanisme d'avoir associé à la concertation des personnes n'habitant pas Saillans et qui peut constituer un vice de la concertation.

Des habitants se sont vus refuser des permis de construire selon les modalités du PLU de 2008, d'autres ont vu leur terrain « sorti » de l'urbanisation. Parmi eux, certains ont d'ores et déjà saisi le tribunal administratif et peuvent demander l'annulation du PLU. C'est la raison pour laquelle il nous est donc difficile de nous prononcer sur l'avenir du PLU.

### **Quel sera votre rôle dans l'intercommunalité ?**

L'intercommunalité fait partie de notre écosystème politique. D'un côté elle conduit à un transfert des compétences communales, de l'autre, elle permet, par la mutualisation de moyens, de réaliser certains investissements. Nous y défendrons bien sûr les intérêts de Saillans. Nous serons vigilants sur le projet de maison de l'enfance.

Saillans est la troisième commune de l'intercommunalité et à ce titre nous demanderons une vice-présidence. Le poids de Crest est très important en nombre de voix. Il faut donc éviter que tous les investissements aillent dans cette commune et cela passera par un jeu de solidarité et d'alliances. Au-delà de ça, nous sommes bien conscients que le terrain de l'intercommunalité n'est pas celui de l'échelon communal. C'est un terrain éminemment politique, de stratégie. De plus, cette jeune intercommunalité connaît des tensions : 6 élus de la 3CPS ont fait part au préfet de leur souhait de la quitter pour rejoindre la communauté de commune du Val de Drôme.

Enfin, la grande inconnue reste le résultat des élections et tous les élus sortants ou candidats sont dans l'attente de cette nouvelle donne. Après les élections, nous aurons un mois pour négocier dans l'intérêt de Saillans.

### **Parlons de notre campagne ...**

On nous a accusés d'avoir clivé le village en nous opposant aux élus sortants. Pourtant nous n'avons pas demandé aux habitants qui nous soutiennent d'afficher des tracts sur leur voiture ou leur porte de jardin. Cela nous paraît une démarche très clivante dans un petit village comme le nôtre et nous sommes attachés aux vieux principes démocratiques qui sont l'indépendance des électeurs et le secret du vote.

Nous regrettons aussi la surmédiatisation de ces élections. Encore une fois, les médias ont confisqué et caricaturé la parole opposante des habitants. Les élus s'étaient pourtant engagés à limiter leurs interventions dans la presse en cours de mandat mais ils n'ont pas tenu leurs promesses.

Nous sommes fiers de notre campagne. Le travail de notre liste a rendu de la saveur et de la force démocratique à cette campagne électorale, qui s'annonçait bien morne, et à la vie politique du village. Nous avons fait notre travail d'opposants en critiquant la mandature, ce qui est notre rôle. Nous l'avons fait avec des éléments concrets, le plus souvent chiffrés et nous sommes toujours restés corrects et calmes même lorsque nous avons été traités de menteurs par la liste concurrente. Nous regrettons ces écarts de langage.

Nous considérons bien au contraire que nous avons rendu la parole à bon nombre de Saillansons et nous les remercions pour leur soutien.